



AVIS PUBLIC

ADMISSION DES ENFANTS AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2019-2020

Admission au préscolaire 5 ans

Pour qui? Tous les enfants qui auront 5 ans avant le 1^{er} octobre 2019.

Où s'inscrire? À l'école de votre territoire.

Admission au préscolaire 4 ans

Pour qui? Tous les enfants reconnus handicapés qui auront atteint l'âge de 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019 et dont les parents ont fait la demande. Suite à une analyse du dossier de l'enfant, ce service peut être offert en demi-journées dans une classe de préscolaire 5 ans, à l'école de votre territoire.

Pour les enfants qui auront atteint l'âge de 4 ans avant le 1^{er} octobre 2019, qui résident sur le territoire des écoles suivantes : des Trois-Saisons, La Source, Le Tremplin, du Nouveau-Monde, des Belles-Rives et de la Traversée et répondant à certains critères socio-économiques.

Où s'inscrire? À l'école de votre territoire.

Quand? Du lundi 21 janvier au vendredi 25 janvier 2019.
Selon les heures d'ouverture de l'école de votre territoire.

Quelle est l'école de mon territoire? Pour connaître l'école primaire de votre territoire et la politique relative à l'admission et à l'inscription annuelle des élèves (52-02-01), veuillez **consulter notre site Web à l'adresse suivante : www.csdraveurs.qc.ca** (sous le lien Parents, situé à gauche de la page d'accueil) ou téléphoner au 819 663-9221.

Quels documents sont requis pour l'admission?

- 1- La copie originale du certificat de naissance de l'enfant (grand format) indiquant les noms des parents;
- 2- Deux preuves d'adresse (ex : compte de taxes, compte d'électricité, permis de conduire);
- 3- La carte d'assurance-maladie du Québec (carte soleil);
- 4- Le carnet de santé;
- 5- Pour les enfants handicapés, les rapports de professionnels de la santé confirmant le handicap.

Si mon enfant est né ailleurs qu'au Canada? Vous devez nous fournir les documents émis par **Immigration Canada** ou **Immigration Québec**.

Questions? Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'école de votre territoire.

Gatineau, ce 29 novembre 2018

La directrice générale,
Manon Dufour



*Au service
de la réussite
de chacun*

Vaccination

Chers parents,

Vous venez d'inscrire votre enfant à la maternelle pour la prochaine année scolaire. Selon le protocole d'immunisation du Québec, votre enfant :

- ✓ Devrait avoir reçu **quatre** doses de vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite et les infections à Haemophilus influenzae type B ;
- ✓ Devrait recevoir **entre 4 et 6 ans** son vaccin contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos et la poliomyélite ;
- ✓ Devrait avoir reçu **deux** doses de vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons à l'âge de 12 mois ou plus ;
- ✓ Devrait avoir reçu **deux** doses de vaccins contre la varicelle (picote) à l'âge de 12 mois ou plus (enfant né depuis le 1^{er} avril 2009), **sauf s'il a fait la maladie à partir de l'âge de 12 mois** ;
- ✓ Devrait avoir reçu au moins une dose de vaccin contre l'infection à méningocoque de type C à l'âge de 12 mois ou plus.

Pour faire donner à votre enfant le(s) vaccin(s) manquant(s), vous pouvez prendre rendez-vous avec votre médecin ou à l'un des points de service du CISSS de l'Outaouais :

Secteur Gatineau CLSC de Gatineau - De la Gappe 777, boulevard de la Gappe 819-966-6550	Secteur Hull CLSC de Gatineau – Saint-Rédempteur 85 rue Saint-Rédempteur 819-966-6510	Secteur Aylmer CLSC de Gatineau – LeGuerrier 425 rue LeGuerrier 819-966-6548 poste 5	Secteur des Collines CLSC La Pêche 9 chemin Passe-Partout 819-459-2610	Secteur Buckingham CLSC Vallée-de-la-Lièvre 155 rue Maclaren Est 819-986-9917 poste 0	Secteur St-André-Avellin CLSC Petite-Nation 14 rue St-André 819-983-7341 poste 6335
--	--	--	---	---	---

Nous vous remercions de votre collaboration.